



Comité de Direction
du MARDI 24 FEVRIER 2026
à 19h00

Membres présents :

Mmes L. LEVAYER – C. MARIETTE

Mrs S. HAMON – D. ROUXELIN – M. JOURDAN – JC. NEEL – G. DORIZON
– D. CULLERON – F. BRAULT – M. LENEVEU – A. LEFEVRE – P. LAISNEY
– J. LUCAS – J. CHENEL

Membres excusés :

Mmes P. SERFATY - C. GILLES

Mrs B. BAHU – F. PAING

Invité :

Mr R. GUILBERT, Responsable de la commission de surveillance des opérations électorales

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2026
2. Condoléances, remerciements, félicitations, informations diverses
3. Informations diverses – D. ROUXELIN
4. Point Ressources Humaines – S. HAMON
5. Mouvements des structures – S. HAMON
6. Point organisation des compétitions – D. ROUXELIN
7. Appel à candidatures manifestations – M. JOURDAN
8. Clôture par le Président

Ouverture de la réunion : S. HAMON

Le président ouvre la réunion du comité directeur du district de la Manche.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2026 : S. HAMON

Le procès-verbal du comité de direction du 15 janvier 2026 est approuvé à la majorité absolue.

Démission de K. LAVARDE : le président fait part de la démission de K. LAVARDE en tant que membre du CODIR, tous les élus le remercient de son investissement et de son travail au sein du District.

Condoléances, remerciements, félicitations : S. HAMON

❖ Condoléances :

Le Président présente les condoléances du district pour les décès de E. PICAN dirigeant du FC 3 RIVIERES et membre de commissions de ligue et district et de N. LEMARIE dirigeant du FC YVETOT BOCAGE.

❖ Félicitations :

S. HAMON présente les félicitations du district aux clubs vainqueurs des finales futsal qui participeront aux finales régionales.

Le président alerte les membres du CODIR du nombre trop élevé de cartons distribués lors de ces finales : 44 jaunes et 6 rouges. Ils n'auront pas d'impact pour cette saison, le CODIR sursoit sur le montant des amendes qui s'élève à plus de 1000 €, il amène les élus à réfléchir sur son positionnement pour les saisons à venir.

❖ Remerciements :

M. ROUELLE pour l'attention du district lors du décès de son fils. Le président du District remercie le AGNEAUX FC pour l'organisation des finales départementales futsal.

Informations diverses – D. ROUXELIN

Point des projets de travaux de nos locaux :

D. ROUXELIN, nous sommes de réflexion avec notre maître d'œuvre, une proposition prévisionnelle a été établie. Nous effectuerons une mise en place d'appels d'offres auprès des entreprises locales et partenaires.

JC. NEEL et F. BRAULT demandent que la commission travaux soit rapidement associée au projet.

Point Ressources Humaines – S. HAMON

S. HAMON fait part de la démission de C. HEGESSIPE CTD DAP à compter du 04/04/2026. Le président propose de nommer C. CHARLOT, actuellement agent de développement au poste de CTD DAP. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

S. HAMON et G. DORIZON informent le CODIR de la candidature de D. LAY, éducateur à UC BRICQUEBEC et membre de la commission des jeunes. Après divers échanges, le CODIR, afin de répondre à l'urgence, décide de lui proposer un CDD jusqu'au 30.06.2026 avec effet au 01/03/2026. Le poste sera ensuite mis au mouvement et une fiche de poste publiée sur nos supports. Le bureau effectuera une présélection parmi les candidatures reçues puis recevra les candidats retenus pour des entretiens individuels et proposera au comité directeur la validation de son choix.

Mouvements des structures – S. HAMON

Commission féminine :

La démission du responsable de cette commission étant actée, le président demande aux élus présents si l'un d'eux souhaite la reprendre. Aucun élu présent ne fait acte de candidature. La commission sera convoquée dans les meilleurs délais afin de désigner un responsable pour terminer la saison.

Proposition de retrait de délégations :

Le président propose aux membres du CODIR de voter le retrait des délégations de C. MARIETTE (vice-présidente et responsable de pôle). Cette mesure résulte du non-respect des règles essentielles inscrites dans la chartre des élus du CODIR. Le président précise que cette mesure intervient après de nombreux rappels lors d'échanges et de réunions (CODIR – Bureau).

S. HAMON rappelle que le maintien de C. MARIETTE dans ses fonctions entrainerait la démission de 3 membres du CODIR qui feraient suite à celle déjà actée et précitée. Ces départs de responsables détenant des postes clés affecterait le bon fonctionnement de l'institution.

Le président propose aux élus un vote à bulletin secret afin de retirer à C. MARIETTE ses diverses délégations. Il charge R. GUILBERT, responsable de la commission des opérations



électorales de procéder à un vote à bulletin secret secondé par l' élu le plus jeune de l'assemblée, F. BRAULT.

Avant de procéder au vote, les membres présents ont pu chacun à leur tour s'exprimer sur ce sujet.

Nombre de Votants : 14

⇒ Résultats du vote :

POUR le retrait des délégations :	11
CONTRE :	1
ABSTENTIONS :	2

Par suite de ce vote, S. HAMON précise que C. MARIETTE reste membre du comité directeur et représentante du football départemental au sein du CDOS.

Le président s'engage à réunir dans les meilleurs délais les diverses commissions concernées afin d'assurer leur continuité. S. HAMON assurera l'intérim en tant que référent des clubs du secteur NORD jusqu'à la fin de la saison.

Point sur l'organisation des compétitions : D. ROUXELIN

D. ROUXELIN précise que les 182 matches en retard ont tous été reprogrammés sans impacter le bon fonctionnement de nos championnats, il remercie les clubs de leur coopération et de leur compréhension.

Appel à candidatures manifestations – M. JOURDAN

M. JOURDAN rappelle qu'en 2027 les finales du « foot en famille » auront lieu dans le secteur SUD et invite les clubs à candidater auprès du district d'ici le 30/04/2026 dernier délai.

Il conclut en précisant qu'en 2028 le secteur retenu est le CENTRE et que les clubs peuvent également d'ores et déjà nous adresser leurs candidatures d'ici le 30/04/2026.

Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance.

Le Secrétaire de séance
Jean-Claude NEEL



Secrétaire adjoint de séance
Philippe LAISNEY



Le Président du District
Stéphane HAMON



Rédaction effectuée conjointement entre le secrétaire général et le secrétaire général adjoint

PV MIS EN LIGNE LE 23/03/2026